

● (3.10 p.m.)

Il en a été de même pour le problème de la surtaxe de 3 p. 100 que le gouvernement a abordé en girouette. Le ministre des Finances (M. Benson) a bien précisé il y a deux ans que le gouvernement ne prolongeait pas la surtaxe pour en retirer des recettes supplémentaires, mais plutôt pour stabiliser et refréner l'économie. Lorsque cette mesure a été présentée pour la première fois à la Chambre en 1968, le premier ministre de l'époque a aussi précisé que c'était pour stabiliser l'économie. Le ministre des Finances déclare maintenant dans son exposé budgétaire qu'il propose de prolonger la surtaxe en 1971 parce que le gouvernement a besoin de liquidités. Il sait trouver, semble-t-il, une raison adaptée à chaque occasion mais les victimes ce sont les Canadiens.

A mon point de vue, cette proposition ne fournirait pas un seul emploi aux 668,000 chômeurs inscrits pour le mois de janvier et aux 750,000 qui, d'après les statistiques, sont probablement recensés ce mois-ci. Elle n'aidera pas à alléger d'un iota les graves difficultés économiques qu'éprouve actuellement notre pays. Le gouvernement a connu jusqu'ici une telle série d'échecs lamentables dans sa politique économique que les Canadiens pourront, à mon avis, le prendre en défaut en temps voulu. Je tiens à préciser que nous nous opposons absolument à ce bill à l'étape de la troisième lecture comme nous l'avons fait aux étapes précédentes lorsqu'il était à l'étude.

[Français]

M. Adrien Lamberi (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je suis réellement étonné de constater que le ministre des Finances (M. Benson) persiste à vouloir faire adopter par la Chambre le bill C-225, malgré les réflexions justes qui ont été faites par les députés de l'opposition, et même si cette taxe, qui avait été imposée temporairement, aurait dû être supprimée définitivement. On continue à vouloir soutirer de l'argent des contribuables, grâce à cette taxe qu'on appelle encore temporaire, mais qui deviendra automatiquement permanente, si l'on continue à la renouveler chaque année.

Les députés de l'opposition ne sont pas les seuls à s'opposer à la taxe de 3 p. 100; des hommes d'affaires avertis, des hommes politiques à travers tout le pays ont également fait des instances auprès du gouvernement en déclarant que cette taxe, par laquelle celui-ci percevra 245 millions de dollars, sera une cause directe de l'augmentation du taux de chômage. Malgré l'exposé budgétaire du ministre des Finances du 3 décembre dernier, on peut constater que les prévisions de ce dernier ne se sont pas réalisées. Voici ce que déclarait alors le ministre des Finances:

Constatons un fait important: l'emploi est à la hausse au Canada tandis que le chômage désaisonnalisé semble fléchir. Cette amélioration fondamentale apparaît dans les statistiques de septembre et d'octobre, compte tenu des fluctuations saisonnières normales. Il pourra cependant se produire des variations de la tendance, mois après mois.

De mois en mois, le taux de chômage a augmenté et le nombre des emplois a diminué. Plus loin, l'honorable ministre disait ce qui suit, et je cite:

Cependant, il ne fait aucun doute que le taux de croissance de l'emploi doit s'améliorer et que le chômage doit diminuer si nous voulons atteindre notre objectif primordial: l'amélioration maximum et soutenue du niveau de vie de tous les Canadiens.

[M. Burton.]

L'année dernière, ce même gouvernement proposait l'adoption d'une loi visant à renouveler la taxe de 3 p. 100, sous prétexte de combattre l'inflation. Le ministre des Finances disait, le 3 décembre, ce qui suit, et je cite:

L'inflation des prix et le taux élevé du chômage sont nos deux ennemis...

Je suis d'accord sur cette expression, mais je ne le suis pas sur les moyens utilisés pour combattre ces deux ennemis.

A la fin de 1970, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) déclarait que la lutte à l'inflation était terminée, qu'on avait réussi à mater ce monstre et que maintenant, il fallait s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et du chômage.

Voilà les conséquences directes de l'imposition de taxes trop lourdes, ce qui contribue à décourager les chefs d'entreprise, à créer l'augmentation du taux de chômage, à cause de l'effet direct sur le consommateur qui ne peut jouir d'un pouvoir d'achat nécessaire pour faire vivre sa femme et ses enfants, pour assurer sa subsistance. Lorsque des millions sont détournés de leur but, le chiffre d'affaires des industries diminue, car celles-ci vendent moins de produits et, automatiquement, les commandes de renouvellement se font plus rares et le congédiement d'un certain nombre d'employés en résulte.

● (3.20 p.m.)

Cette situation s'aggrave de mois en mois. C'est pour cette raison que le premier ministre de l'Alberta, au cours de l'automne 1970, accusait le gouvernement fédéral d'entraver le progrès de son économie. Voici ce qu'on rapporte à ce sujet:

M. Strom souligne que le chômage, qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 25 ans, ne cesse de croître de façon alarmante.

La lutte à l'à-peu-près et sans discernement du gouvernement fédéral contre l'inflation n'a pas placé les retraités ni les autres dans une meilleure situation. Elle a tout au plus réussi à pousser des centaines de milliers de Canadiens au bord de la catastrophe.

Si l'on se donne la peine d'étudier les statistiques relativement aux faillites, dont le nombre s'accroît de plus en plus, je considère que le premier ministre de l'Alberta avait parfaitement raison lorsqu'il a dit que les conséquences directes de cette politique étaient la catastrophe pour un très grand nombre d'hommes d'affaires canadiens.

Je continue la citation:

Il a affirmé qu'Ottawa devrait créer de nouvelles sources d'emplois, encourager le monde des affaires et faire naître un climat général pouvant stimuler la progression économique.

La façon selon laquelle le gouvernement voit au développement économique est de désigner les régions pauvres, des régions confortables et des régions riches, puis d'injecter de l'argent dans les premières, d'oublier les secondes et de pénaliser les régions les plus riches.

La «punition» imposée aux régions riches est la remise à plus loin des allocations accordées pour les dépenses de capitaux.

Après avoir examiné les résultats de cette politique vis-à-vis de l'individu, on rapporte que M. Strom a déclaré ceci:

M. Strom déclare que son gouvernement n'approuve pas la politique fédérale sur l'assistance régionale, parce qu'elle est basée sur des statistiques et non sur la pauvreté réelle des individus.

Ce sont les individus qui souffrent de la pauvreté ou du chômage, et non les régions.